# LA GAZETTE DE TORAIX

#### N°8 - 01 janvier 2008

'année 2008 sera l'année du souvenir pour notre association. Notre Assemblée Générale qui se tiendra dans l'Aisne pendant la prochaine fête ┍de la Pentecôte nous donnera l'occasion de nous recueillir sur les lieux où des deux côtés du front beaucoup de soldats ont souffert et sont morts entre 1914 et 1918.

Les troupes d'outre-mer ont très largement participé aux combats. Notre famille, comme beaucoup d'autres, n'a pas été épargnée. Certains des nôtres ne sont jamais rentrés chez eux. Leur sacrifice a permis à la génération de mes grands-parents, petits-enfants d'immigrés qui avaient quitté leur île pour fuir la misère, d'intégrer de plein droit la communauté française ce dont nous profitons actuellement.

Nous n'aurions pas compris que notre association ne consacre pas au cours de son existence au moins une journée pour les honorer.

Bonne et heureuse année 2008 !

Jean-Pierre Villalonga

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN PÉRIGORD NOIR

Au temps passé ...en Périgord noir

uel merveilleux coin de France qui nous fut ouvert pour la tenue de la

huitième Assemblée Générale de notre association. Avant d'arriver dans le petit village de Siorac, lieu de rassemblement des Villalonga de Toraixa, chacun a pu, en suivant les berges bucoliques de la Vézère, de Dordogne, en traversant des vignobles ordonnés, en longeant d'imposants châteaux chargés d'Histoire, ressentir tout ce que ces terres du Périgord noir ( en référence à l'aspect sombre de ses forêts de chênes ) ont de généreux et

d'accueillant.

Toujours occupées par l'homme depuis près de 450000 ans, cette région regorge de villages, églises, manoirs et châteaux, blottis entre falaises, rivières et forêts, autant de témoins de notre Histoire de France. Chacune de ses périodes trouve son illustration dans de nombreux sites classés qui font passer le visiteur de l'âge de la pierre taillée aux bombardes et autres trébuchets des défenses de bastions féodaux, sans oublier les fastes des châteaux Renaissance.

On aura compris que ce voyage à travers le temps a guidé le choix des organisateurs de la rencontre en retenant le site du village "le Bournat" sur la rive droite de la Vézère pour animer la partie culturelle et de détente de notre assemblée familiale.



Durant une grande partie d'une belle journée ensoleillée, nous avons rejoint le début du siècle dernier et les passages dans une salle de classe, au fournil du boulanger, auprès du menuisier et du tailleur de pierres ont fait remonter au plus profond de la plupart d'entre nous, des souvenirs mêlés d'odeurs évocatrices.

Par ailleurs, d'agréables saveurs nous ont ravi le palais au cours du déjeuner pris chez Paul durant lequel les rillettes et les terrines, le rôti de porc confit à la graisse d'oie ( l'enchaud ), le cabécou et le gâteau aux noix ont régalé nos papilles excitées.

Les enfants formés à une modernité toujours en devenir auraient pu se montrer insensibles à l'aspect suranné des visites. Cela ne fut pas le cas puisqu'ils ont eux aussi fait preuve d'un grand intérêt aux explications des animateurs du site tout en goûtant les plaisirs des manèges d'antan, du chahut-bohut, et autres jeux de quilles ...

Oui, un grand merci aux initiateurs de ces journées, tout particulièrement à Sylvère, le régional et à notre Président pour le choix du site, l'organisation générale de la rencontre et les informations supplémentaires sur nos origines.

Chacune de nos rencontres nous ramène inexorablement au temps passé et celle à venir, dans l'Aisne ne devrait pas déroger à la règle, nous conduisant par le Chemin des Dames sur les traces de Lucien Michel Villalonga et Pierre Antoine Villalonga, victimes parmi tant d'autres de la première guerre mondiale.



Alain Villalonga

# TEXTES LIBRES.

# 1 - Nos vacances en Égypte ...

ous sommes arrivés à Sharm el Sheikh de bon matin. Nous avons nagé en Mer Rouge au milieu de poissons multicolores et de magnifiques coraux. Nous avons loué des masques et tubas pour explorer le récif corallien. Il y avait une multitude de poissons chirurgien, des poissons trompette, des poissons perroquet,

Le lendemain, nous avons traversé le Sinaï. Chemin faisant, nous avons visité le monastère Sainte Catherine qui abrite une chapelle copte et le buisson ardent. Nous avons chacun fait un vœu en maintenant une branche du buisson ardent. Dans la chapelle, nous avons été accueillis par un moine copte qui nous a présenté les reliques de Sainte Catherine. Nous avons ensuite fait l'ascension du Mont Moïse à chameau puis à pied. Au sommet du mont Moïse, nous nous sommes arrêtés à l'endroit où Moïse a reçu de Dieu la Table des dix Commandements. Le paysage était magnifique.







Nous avons rejoint Louxor via le canal de Suez et Le Caire. Nous avons visité les tombes des vallées des Rois, des Reines, des Nobles et des Artisans ainsi que le temple de la reine Hatchepsout. Les tombes les plus colorées et les mieux conservées sont celles de la vallée des nobles. Nous avons aussi visité le temple de Louxor de nuit avec ses magnifiques bas-reliefs ainsi que le temple de Karnak et le musée archéologique de Louxor avec des pièces magnifiques. Nous avons survolé la vallée de Louxor dans une montgolfière au lever du soleil. Les paysages étaient splendides!







Nous sommes alors partis à Assouan où nous avons visité le temple de Philae perché sur une île du lac artificiel Nasser ainsi qu'une cathédrale copte. Nous avons alors traversé le désert pour rejoindre Abu Simbel avec son temple monumental sauvé des eaux lors de la construction du barrage d'Assouan







Nous avons fini notre séjour au Caire où nous avons visité les merveilles du musée archéologique du Caire, avec ses momies et les reliques de Toutankhamon découvertes par l'archéologue Carter en 1922. Nous avons terminé notre séjour avec la visite des neuf pyramides et du sphinx de Gizeh. Quels beaux souvenirs de vacances!

Adrien et Quentin Villalonga

## 2 - Petite Histoire de randonneurs égarés en Tanzanie.

out a commencé le jour où trois randonneurs décidèrent de vaincre les 5895 m du plus haut sommet de l'Afrique : le Kilimandjaro.



Au pied du Kili, accompagnés de leurs guides, ils doivent tout d'abord faire face à la pluie et au brouillard qui les enveloppent. En effet, à ces basses altitudes, nous sommes dans la forêt équatoriale dite « Rain Forest », enchevêtrement d'arbres moussus et de fougères. Nos amis passent ainsi leur première nuit dans une humidité pénétrante.

Le deuxième jour, après un petit déjeuner très vite avalé et une toilette succincte, ils continuent leur périple ne s'accordant que peu de pauses pour reprendre leur souffle et boire. Ils comprennent vite que l'humidité ambiante ne les quittera plus.

La suite de l'ascension qui les mène jusqu'au dernier camp de base à 4900 m se fait sans problème majeur excepté des maux de tête et une fatique oppressante.











Ils purent admirer tout de même de magnifiques «senecio kilimanjari» et d'époustouflants paysages.

Attention! Nous sommes au moment où nos aventuriers s'apprêtent à attaquer la dernière montée. Et peut-être, cerise sur le gâteau, atteindre le sommet.....

Ils partent donc de nuit, à la frontale et commencent à gravir les 1000 m les plus durs de l'équipée. Au bout d'une demi-heure, un de nos amis, victime de tachycardie, décide de faire demi-tour, laissant ses compagnons seuls face aux difficultés et aux majestueux sommets (ci-dessous le mont Néru 4565 m et le Kilimandjaro).





Les heures qui ont suivi furent dures et longues, mais nos deux courageux rescapés ne craquèrent pas. Luttant contre la baisse de pression et l'important dénivelé ...





...ils arrivent finalement au sommet au moment du lever du soleil "the sunrise, of course!", fiers de leur exploit mais gelés jusqu'aux os.

Ce sommet glacé ne leur a pas résisté et pour preuve, la photo souvenir cidessous qui en témoigne avec de gauche à droite le guide, Éric et Damien.

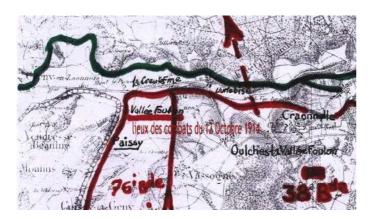


Voila que s'achève le récit de nos braves aventuriers, ils en vécurent bien d'autres dans ce lointain pays, mais celles-ci vous seront comptées une autre fois...

Damien Thibault

## 3 - Lucien Michel VILLALONGA

et article vous permettra de connaître notre grand-père maternel Lucien Michel Villalonga, notre zouave disparu le 12 octobre 1914 à Craonnelle Il est le père de Roland mon oncle et de Lucienne ma mère.



Né à la Bouzarea le 31 Octobre 1885 tout près d'Alger il fait partie de la classe 1905. Il est incorporé à Koléa. Ses parents Michel et Antoinette sont à Castiglione, à cette époque Michel est 'débitant'. (Celui-ci meurt le 05 août 1906).

Lucien accomplit son service militaire et est dirigé le 08 octobre 1906 sur le 1<sup>e</sup> régiment de zouaves, matricule 17019. Zouave de 1<sup>e</sup> classe, il participe à la campagne du Maroc dans la région de Casablanca du 27 décembre 1907 au 26 Août 1908.

Le 6 septembre 1908 il est versé dans la disponibilité. Un certificat de bonne conduite lui est accordé. Il fera plus tard une 3<sup>e</sup> période d'exercices du 17 novembre 1913 au 3 décembre 1913.

A la déclaration de la guerre, le 1<sup>e</sup> Août 1914, comme tout le monde, il est mobilisé et il est incorporé dans le 4<sup>e</sup> régiment de zouaves. Réserviste, il a 28 ans passés.

	PARTIES TO TO SECURE A SECURE OF THE PARTIES OF THE
	VIII. ALONGA
Prince	- Lucien Michel
Gride	
Corps	1 4 5 4 1
N	14049 au Corps, - Cl 1905
Matric	
Mort p	sour la France le 12 actobre 1914
h	Bois Faulou aire
Genre	de mon Lace à l'enneuni
-4	
Né le	31 actobre 1885
à /	Toutarea Dinterior Colger
Arr'min	nicipal (p* Paris et Lyos); distant rue et N*
	Jugement reado to 14 Janvier 1921
A Line	par le Tribunat de
E SE	acte ou jugement transcrit le 4 Heurie 1934
Cotte n'est pas per la	a ellyer falger)
	N° du registre d'état civi
269	-705-1922. [20134]

Lucien -et son régiment- rejoint les Armées dans l'Aisne. Un avis militaire du 5 janvier 1915 indique que Lucien est présumé prisonnier mais une décision du 1 octobre 1918 le porte disparu au bois Foulon le 12 octobre 1914. Il n'avait que 29 ans A cette date, de violents combats très meurtriers font rage au bois Foulon Autour de la ferme Hurtebise.



Marié le 4 mars 1913 à notre grand-mère Maria Gourinard (née à Chamboulive en Corrèze le 26 juillet 1888), il est papa d'un petit garçon de 10 mois Roland, quand il part à la guerre et ne connaîtra pas sa petite fille Lucienne née après sa mort le 14 Décembre 1914 Ces faits ne seront pas sans incidence sur la petite enfance des enfants de Lucien et Maria, Maria espère le retour de son beau Lucien: On le croit prisonnier!

Toute seule, Maria courageuse donnera l'amour, l'affection, et l'autorité qu'il faut. C'est ainsi que Roland et Lucienne apprennent les principes essentiels de la vie : honnêteté, droiture et courage.

Michèle Fabres

# LES ÉVÉNEMENTS FAMILIAUX DE L'ANNÉE.

#### LES NAISSANCES:

Margot VILLALONGA, fille de Jean-Christophe et Virginie, née le 08 janvier 2007 à Belfort. Toutes nos félicitations aux parents et aux grands parents.



Matthieu, BOURDY--VILLALONGA né à Compiègne le 31 mars 2007 Beau poupon qui fait la joie de ses parents Luc et Marie-Claire. Toutes nos félicitations aux parents et aux grands-parents

Noé, VILLALONGA né à Villefranche sur Saône, le 24 juillet 2007. Il fait le bonheur de ses parents Sylver et Sophie ainsi que de ses grandes soeurs Noémie, Fanny et Juliette qui joue à la petite maman sur la photo jointe. Toutes nos félicitations aux parents et aux grandsparents





Gonzague et Capucine, VILLALONGA des jumeaux nés le 08 novembre 2007 à Cahors chez Yves et Sophie.

Toutes nos félicitations aux parents et aux grands parents.

Hola !! ça y est, je suis là et j'agrandis la famille ! Je m'appelle SOHANE, Je suis née le 08 janvier 2008 à Santiago du Chili



Je pèse 3,240 kg, je mesure 49,5 cm et je fais la joie de mes parents François-Xavier et Marie et de ma grande soeur Telma. Toutes nos félicitations aux parents et aux grands parents

### DES DÉCÈS :

Nous avons le regret d'annoncer les décès de :

- L'arrière arrière petite fille de Anna Angélique Villalonga-Ferrer, Pauline MAURIAUD, décédée le 25 octobre 2007 à Toulouse.
- Marcy BOURDY, Maman de Luc et grand-mère de Matthieu, décédée le 19 novembre 2007 à Creil.
- Marie Thérèse VILLALONGA née MARTIN, épouse de Maurice VILLALONGA, décédée le 02 janvier 2008 à Belfort.

# LE POINT SUR NOS RECHERCHES GENEALOGIQUES

ylvère Villalonga à retrouvé l'identité du grand-père de Serafi Villalonga, De ce fait, nous pouvons ajouter une génération à notre arbre généalogique. Il s'agit, sans ambiguïté, de Llorenç Vilalonga dont mention apparaît dans le texte suivant :

Pere vilalonea fa per un alberg de lovens in la longa son pare sienat al castelle fo den pere io ancela yans de may mo io ancela un papas cha z mes fa per una casa sienade al castelle per la apascha z mes fa per altre asa exa de son pont il apascha 2

Que l'on traduit ainsi : Pere Vilalonga obtient de son père Llorenç une petite maison située dans le Château. Ce bien appartenait précédemment à Maimo Juaneda puis à Pere Juaneda.

Il était également propriétaire d'une deuxième maison dans le même lieu et d'une troisième dont l'implantation n'est pas précisée.

Note: Llorenç est certainement décédé avant 1536.

Il sera peut-être possible d'ajouter une autre génération à notre arbre généalogique.

Dans l'ouvrage de Ramon Rossello i Vaquer "Noticiari de Menorca" qui est un recueil de certains documents officiels de la couronne reçus par les autorités de Minorque entre 1230 et 1863 nous trouvons :

"1466, 23 Juny Rebuda de 100 lliure restituïdes per Manul Pardo de nombre de 250 lliures que pere de villalonga, distribuïdor de les monedes que es gasten per la custòdia de Ciutadella, i eren pel sou de la seva nau que havia d'anar a Maó juntament amb l'armada reial, però després fou deliberat lo contrari"

Pere Villalonga qui devait être un des syndics (élus assurant la gestion de la ville) de Mahon reçoit un remboursement 100 livres sur le prix d'un transport maritime.

En cette période, les fils aînés prenaient automatiquement le prénom de leur grand-père paternel et héritaient de la terre. De ce fait, notre Pere Villalonga, fils de Llorenç, pourrait être le petit-fils de ce Pere, syndic de Mahon. Nous pouvons le supposer mais nous n'en avons pas la preuve!

Dans un livre des rentes de Minorque qui se trouve aux Archives du Royaume de Majorque à Palma il est fait mention en 1526 de Bernat Villalonga de la "possession" de Biniaxer (Toraixa) Plus loin, il est écrit que Pere Villalonga était propriétaire de "l'alqueria" de Toraixa qui l'avait obtenue de Maymo Juanda fils de Joan Juaneda. Nous pouvons en déduire que "l'alqueria" avait été achetée à Maymo avant la première maison citée plus haut qui avait été acquise auprès du fils de Maymo, Pere.

Il y aurait donc deux propriétés qui portaient le nom de Toraixa, une "possession" pour Bernat et une "alqueria" pour Pere.

Cette même situation se constate dans un document daté en 1536, soit après le saccage de la ville de Mahon par Barberousse (1535)

#### Remarques:

- 1 Le patronyme "Villalonga" est écrit différemment suivant l'époque ou les documents. Nous trouvons : Vilalonga, Vilalongua, Vilallonga et bien sûr Villalonga.
- 2 Il faut remarquer que ces deux propriétés appartenaient à une même famille patronymique et que vraisemblablement, elles avaient été acquises récemment (deuxième partie du XV<sup>e</sup> siècle, début XVI<sup>e</sup> siècle) ce qui pourrait correspondre, et ce n'est qu'une hypothèse, à l'installation de notre famille sur l'île de

Minorque. Il est étonnant en effet de constater que dans les documents officiels anciens en notre possession le patronyme "Villalonga" dans ses différentes orthographes n'apparaît pour la première fois qu'en 1427, Jordi Villalonga, marchand, prend part à une transaction pour la vente de chevreaux...

Estruc Xibelli, jueu mercader, pacta amb Jordi Villalonga, mercader, les 30 lliures sobre cabrits que per Joan Escala de Menorca seran posats i çarregats a Cala Ciutadella o en el port de Maó dins la barca de Miquel Joan àlias Gall (Notaire J. Comes revista 1985)

Viennent ensuite: Joan Villalonga qui entre dans la liste des personnes retenues par le roi pour faire partie du "Regiment del sac" dans la classe réservée aux marins, pêcheurs ou armateurs (Braç menor) pour le terme de Mahon en 1459 (terme = territoire communal), (Ramon Rosselló i Vaquer - Aportacio de Menorca el segle XV).

Pere Villalonga en 1466 dont j'ai déjà parlé et Jordi Villalonga qui cède en 1496 sa propriété de Binixiquer à Antoni Salvà contre une rente annuelle de 8 livres (au recensement de 1600, cette même propriété appartenait à la famille Vidal, - Binixiquer de Baix et Binixiquer de Dalt - elle avait changé de mains à nouveau) (Guillermo Pons - revista de Menorca 1979)

Avant eux, nous trouvons en 1287 le Roi Alfons III qui donne aux frères Guillerm Villalonga et Pere de Mas, de la congrégation de la "Mercès dels captius de Santa Maria del Puig de València" que nous pourrions traduire par "Congrégation de Sainte Marie du Mont de Valence pour la miséricorde des captifs" des maisons et une mosquée à transformer en église située dans la ville de Ciutadella. Entre le premier des frères qui n'a vraisemblablement aucun rapport avec notre branche et les "Villalonga" suivants notre patronyme n'apparaît pas dans les divers documents que nous avons pu consulter.

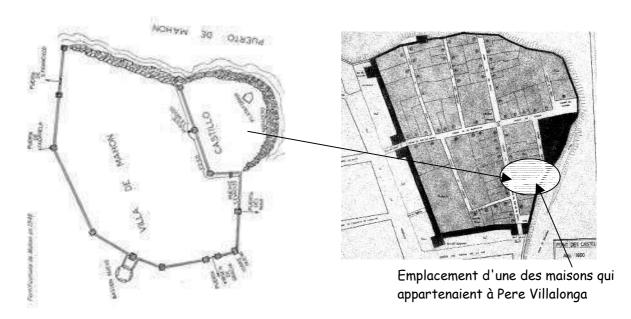
Par contre, au XVI <sup>e</sup> siècle, plusieurs "Villalonga" possédaient des biens ruraux ou urbains. Dans son ouvrage, "El fogatge de Menorca de 1545" (liste des propriétaires de biens ruraux ou urbains qui ont payé le cens le jour de Pâques 1545) pour le terme de Mahon Ramon Rosselló i Vaquer mentionne:

Joanot Vilalonga (VIII sous)
Lorens Vilalonga (VIII sous)
L'épouse de Jean Vilalonga (VIII sous)
Lorens Vilalonga le fils de Joanot dispensé,
L'épouse de Matheu Vilalonga (VIII sous)
Pere Vilalonga de Toraixer (VIII sous) Il s'agit de notre ancêtre, le
père de Jaume Sérafi.
Vincens Vilalonga (VIII sous)

Nous pouvons supposer qu'au  $XV^e$  siècle une famille "Villalonga" est venue de Majorque pour s'installer à Minorque. Elle devait être fortunée ce qui lui a

permis d'acheter des biens. Ensuite, elle a fait souche dans ses nouvelles terres pour grandir au cours des siècles qui ont suivi.

3 - Dans le document cité plus haut il est écrit que Pere Villalonga possédait des maisons dans le château de Mahon (Castell - Castillo).



En fait, il ne s'agit pas d'un château fort mais plutôt de la partie la plus retirée du site urbain fortifié acculé à la falaise qui surplombe la rade de Mahon. Il devait déjà exister au début du moyen âge. A la fin du XV <sup>e</sup> siècle ce site ne contenait pas plus de 1500 habitants (300 foyers) Il était fermé par des murailles ni très hautes ni très efficaces, appelées "murades ballesteres".

Elles étaient adaptées à la défense contre de l'armement médiéval et non pour résister aux attaques d'artillerie. A la suite de la reconquête catholique elles avaient été peu renforcées. Le passage de Barberousse n'a pas été non plus l'occasion de les améliorer fondamentalement. Les autorités avaient préféré la construction de la forteresse de San Felipe à l'entrée de la rade pour défendre son accès et protéger toute la population de Minorque en cas de danger (1<sup>er</sup> mai 1554 pose de la première pierre; fin des travaux en 1608) En cette époque, il y avait sur l'île un peu moins de 20.000 âmes.

4 - Toujours dans le document cité plus haut nous remarquons que Bernat était titulaire d'une "Possession" et Pere d'une "Alqueria".

Quand Alfons III a conquis l'île de Minorque il a distribué, sous certaines conditions, des terres aux seigneurs, notables et ecclésiastiques qui avaient contribué à la réussite de l'opération. 9 des 16 Cavallerias distribuées se trouvaient sur le territoire du terme de Ciutadella à l'Ouest de l'île qui était le plus fertile. Les autres se trouvaient au centre de l'île et deux à l'extrême Est sur le territoire du terme de Mahon où ne poussaient que les cailloux ou presque! Il s'agit des cavallerias de Tobilla et de Binisaida. La première à été donnée à Ramon de Monzon et la seconde à la congrégation de St Antoine de Valence. Le reste des terres, des friches "baldíos" est resté dans le domaine royal.

En 1301, Jaume II, roi de Majorque, a réorganisé la répartition des terres de l'île. Il voulait favoriser l'implantation de petits propriétaires pour contre balancer la puissance des premiers bénéficiaires. Il a donc morcelé la superficie de certaines Cavallerias qu'il a cédée avec des parties du domaine royal à des exploitants "indépendants". C'est le cas des cavallerias :

- de Tobilla qui est devenue celle de Torello ("senyor directe" Asbert de Roaix puis Nicolau Serra) Elle a été morcelée en plusieurs alquerias soit en "domini útil" soit en pleine propriété par leur acquéreur. Les premiers payant le cens aux "senyor directe", les seconds à la couronne.
- de Benisaida a subi le même sort mais nous n'avons pas les documents qui décrivent cette mutation. Cependant, nous savons que le 02 juillet 1397, elle fait l'objet d'un litige entre Simo Juneda de Mahon et la dame Francesca, veuve de Guillem Juneda. Elle n'appartenait déjà plus à la congrégation. (Noticiari de Menorca) Pour cette raison, nous ne pouvons que formuler des hypothèses. Une chose est certaine, sous Alfons III sa superficie était équivalente à celle de l'actuel terme d'Es Castell alors que par la suite sa surface a été réduite à celle qu'elle occupe aujourd'hui soit environ le 1/10 e de celle d'origine. Je suppose que la propriété Toraixa, d'origine musulmane, a ainsi pu retrouver son identité (elle est répertoriée ainsi depuis 1397) et c'est pour cette raison que Pere Vilalonga propriétaire devant le Roi de "l'alqueria" a payé le cens en 1545

Quant à Bernat titulaire de la "Possession" de Toraixa, il n'apparaît pas dans la liste de propriétaires qui ont payé le cens en 1545. Ce qui veut dire qu'il ne possédait pas sa terre en pleine propriété et qu'il devait payer une rente à un tiers. Peut-être à Pere Vilalonga?

Jean-Pierre Villalonga

# Dr MATTHIEU JOSEPH BONAVENTURE ORFILA-ROTGER

près Albert Camus encore un "Cousin" célèbre!

Matthieu Orfila est né le 24 avril 1787 à Mahon (Minorque)

Son père voulait qu'il fasse une carrière navale mais il décide d'étudier la médecine et commence sa formation à Minorque où il étudie les mathématiques élémentaires, la physique presque expérimentale, la logique et un peu d'histoire naturelle. Il part en 1804 pour Valence étudier la médecine puis il continue ses études à Barcelone, et à Paris. A partir de l'hiver 1807-1808, il commence à donner des cours de physique et chimie qu'il dispensera jusqu'en 1819, année pendant laquelle il devient professeur à la Faculté de Médecine de Paris.

Il enseignera la chimie à l'Athénée de Paris, en remplacement de Jacques Thénard. Le Dr Orfila rédigea un manuel de chimie qui fut publié pendant l'été de 1817 et qui fut très largement diffusé. Ce manuel connaîtra huit éditions françaises, plusieurs traductions espagnoles, anglaises, allemandes, etc., et même des éditions abrégées, qui rendront l'ouvrage célèbre dans toute l'Europe.



Buste du docteur à Mahon

Le Dr Orfila est naturalisé français, le 24 décembre 1818, et il est nommé le 1er mars 1819 par la Commission d'Instruction Publique "professeur de médecine légale" à la Faculté de Médecine de Paris. En 1821, il publie ses Leçons de médecine légale qui deviendront la source de son fameux Traité de Médecine Légale, qui sera publié et traduit à plusieurs reprises pendant les années 1830 et 1840.

Le 1er mai 1831, il est nommé doyen de la Faculté de Médecine de Paris. Il sera reconduit dans cette fonction le 6 mai 1836, le 21 mai 1841 et le 29 décembre 1847, jusqu'au 28 février 1848.

Le Dr Orfila introduit de nombreux changements dans la Faculté. Il propose la construction de pavillons de dissection en 1832. Il crée le Musée d'Anatomie Pathologique (Musée Dupuytren) en 1835, puis donne 60 000 francs pour la création du Musée d'Anatomie Comparée, ouvert en 1845 (aujourd'hui "le Musée Orfila") Le Dr Orfila est nommé en 1832 Membre du Conseil Général des Hospices. L'année suivante, il deviendra Président de l'Association de Prévoyance des Médecins qu'il avait fondée. Le 14 février 1834, il est aussi nommé Membre du Conseil Royal de l'Instruction Publique.

Il participe dans des affaires judiciaires célèbres comme l'affaire Mercier et l'affaire Lafarge.

Il décède le 12 mai 1653 à Paris. Sa sépulture se trouve au cimetière Montparnasse.

Son ascendance est jointe en annexe.

## HISTOIRE D'UN BAISER MORTEL

Affaire Villalonga, cours d'assises du Tarn, 23 janvier 1935. Sylvain Larue - Les grandes affaires criminelles du Tarn - Éditions De Borée Documents transmis par Colette Segonzac que nous remercions

930 : Jaime Villalonga arrive dans le Tarn, souriant à sa vie nouvelle, voyant dans ce pays d'accueil un pays de cocagne. Il a vingt-quatre ans, il est dur à la tâche mais d'allure douce et sympathique. Nul doute qu'il n'aura aucune peine, un jour prochain, à trouver une petite senorità française à épouser.

Mais l'heure n'est pas à la gaudriole, tout vient à point à qui sait attendre ! Pour l'instant, il s'agit de décrocher un emploi. Rapidement, son excellente forme physique lui permet d'être embauché aux aciéries de Saint-Juéry puis, quelques mois plus tard, à la société Tissot et Cie. Appelé à faire des déplacements réguliers pour cette entreprise, il doit trouver un logement sur Gaillac en avril

1933. Et Jaime tombe sous le charme de l'hôtel de la Terrasse; nourriture y est bonne, le lit confortable, la propriétaire, Mme Jocqueviel, fort aimable et sa fille Yvette très peu farouche.

Yvette Jocqueviel est fiancée à un jeune homme occupé à faire le service militaire en Algérie, et elle se console de son absence dans les bras d'autres garçons qui, eux, ont le mérite d'être toujours là... Elle ne craint guère de remarques de la part de sa mère qui est légèrement handicapée et qui a besoin de ses services pour faire marcher l'établissement.

Mais en partageant la couche de Villalonga, elle ne réalise pas le feu qu'elle allume en son cœur. Cet organe est une pompe chargée de diffuser le sang dans le corps tout entier et Jaime, comme tout bon méditerranéen, ayant par nature le sang chaud, l'ambiance devient alors « mucho caliente »!

A compter du jour où il devient l'amant d'Yvette, il regarde d'un sale œil tous ses rivaux potentiels, d'autant que la jeune fille ne se prive pas de papillonner autour des clients. Pourtant, il n'a rien d'un jaloux maladif, c'est même un jeune homme au tempérament sage, mais Yvette l'a littéralement ensorcelé et a réveillé en lui une passion physique inaccoutumée qu'il contrôle difficilement.

Leur couple s'entend bien pendant un an mais, au début de mai 1934, lassé de Jaime comme un bébé l'est de son hochet, la petite Jocqueviel décide de rompre sans la moindre explication. Et elle n'agit pas en douceur, non, ce qu'elle aime c'est vraiment le faire souffrir : elle l'ignore, continue d'adresser des sourires appuyés et prometteurs aux autres hommes et parfois va même un peu plus loin...

Le 13 mai, Jaime tente une nouvelle fois une approche et va voir Yvette :

«Je me demandais si tu allais ce soir à la fête de Brens?

- Non, j'y vais pas »

Et la jeune fille tourne les talons, laissant le pauvre gars planté là. Il ravale sa colère et va discuter avec Mme Jocqueviel, ainsi qu'avec un autre locataire de l'hôtel. Mais, du coin de l'œil, il surveille son infidèle maîtresse qui est fort occupée à danser avec un nouveau pensionnaire, un Italien un peu prétentieux du nom d'Olimpio Battiston. Vers 21 h 30, Villalonga sort pour prendre l'air dans la rue mais aussi pour observer plus à son aise Yvette. Il veut savoir si elle aura l'audace, après avoir dit qu'elle n'irait pas à la fête, de s'y rendre en compagnie de son dadais d'Italien.

Il lui suffît de dix minutes pour avoir la confirmation de ses soupçons. Bras dessus bras dessous, voilà les deux qui sortent à leur tour, visiblement heureux d'être ensemble, et qui prennent la route en direction de Brens.

Furieux de passer pour un imbécile, Jaime monte quatre à quatre dans sa chambre. Là, il se déchausse, enfile des sandales silencieuses en caoutchouc, range un revolver dans sa poche après l'avoir chargé puis s'équipe également de munitions et d'un poignard.

Enfin il arrache deux feuillets à un calepin, écrivant sur le premier :

« Pardon à son fiancé : je lui dis que c'est une putain -Jaime » et sur le second :

«Je porte le couteau en cas de manquer la pistole. Fait à dix heures. »

Puis il retourne dans la nuit et prend la direction de Brens. Légèrement chaussé, il fait le moins de bruit possible et commence à suivre le couple. Yvette et Olimpio ne sont pas bien loin puisqu'ils sortent à peine de Gaillac. Ils ne semblent se rendre compte de rien et ne l'entendent pas alors qu'il n'est qu'à une dizaine de mètres derrière eux.

L'Espagnol passe alors à l'attaque : allongeant subitement le pas, il saisit la fille par le bras gauche et il la déséquilibre. Elle s'affale sur le sol. Battiston, lui, s'enfuit précipitamment en entendant un coup de feu suivi d'un cri. La détonation agit sur lui comme sur un sprinteur et l'Italien s'éloigne à toutes jambes, sur plus de cent cinquante mètres, avant de se retourner furtivement pour voir ce qui s'est passé... Il n'a pas le temps de s'éterniser : deux balles lui fusent aux oreilles, il aperçoit Villalonga qui court dans sa direction et là il détale pour de bon.

Jaime stoppe sa course. Inutile de poursuivre le couard. Alors il revient sur ses pas, près d'Yvette blessée qui tente de fuir. Il lève son arme, vise la jeune femme et tire deux nouveaux coups. Elle s'affaisse dans l'herbe, mourante. En contemplant le corps qui agonise, Jaime recharge, prononce une prière puis tire à trois reprises mais sur lui cette fois. Atteint au bras et au pectoral gauche ainsi qu'au front, il s'écroule aux côtés de son aimée et, avant de s'évanouir, trouve la force de poser ses lèvres sur celles de la jeune femme en un baiser mortel.

Pendant la tragédie, Olimpio, affolé, a rejoint la gendarmerie de Gaillac pour avertir les militaires. Les gendarmes ne tardent pas à arriver sur place où ils découvrent le tableau, aussi macabre que romantique, de l'assassin inconscient mais encore vivant dont les lèvres sont jointes à celles du cadavre encore chaud de sa victime...

Tous deux sont conduits à l'hôpital de la ville. Les blessures de Villalonga auraient pu être mortelles mais, il a de la chance, il survivra. Le docteur Boussière, médecin-légiste, ne peut que se charger de l'autopsie d'Yvette Jocqueviel. La mort a été provoquée par la blessure à la nuque ; la balle a détruit la région bulbaire et le décès a sûrement été très rapide.

Nous l'avons vu, Villalonga réchappe à ses blessures et est envoyé en prison dès sa sortie de l'hôpital. Son procès s'ouvrira huit mois plus tard, le 23 janvier 1935 à 13 h 30. Bien qu'on ne s'attende pas à un jugement fleuve, la salle est comble. Le prévenu, vêtu très correctement, ne conserve de sa tentative de suicide qu'une belle cicatrice en plein milieu du front. Aux questions posées par le président Fau, il répond de manière sobre, sans contester le moindre point de l'acte d'accusation.

En comparaison, l'audition des témoins, au nombre d'une quinzaine, ne se fait pas sans heurts. La défense et l'accusation s'affrontent à plusieurs reprises, la foule approuve ou conspue à voix haute et le Président est obligé de faire usage de son marteau (frappé sur son pupitre, non pas sur les personnes bruyantes) pour ramener le calme. On peut conserver en mémoire le témoignage d'Olimpio Battiston, un homme décidément peu intéressant. A la barre, il passera tout son temps à se féliciter d'avoir échappé aux balles du criminel grâce à ses performances de coureur à pied et n'aura aucune parole à la mémoire d'Yvette Jocqueviel! Notons que seulement trois témoins viennent manifester leur soutien à Villalonga. Son patron, un ami d'enfance et une ancienne employée de l'hôtel, Maria Gausso. L'ex-bonne des Jocqueviel évoquera le tempérament fougueux d'Yvette avec tant de naturel et des mots simples à comprendre que le ministère public protestera à grand bruit contre ce déballage peu convenable!

Au contraire, la majorité des témoins n'exprime que de la compassion envers Yvette. On finirait par croire qu'elle a presque été une sainte!

Après une brève suspension en fin d'après-midi, l'heure du réquisitoire sonne. Le substitut Taurines reproche tout d'abord à l'accusé d'avoir honteusement abusé de l'hospitalité française. Que la jeune femme ait été trop généreuse de ses charmes était sa seule faute et elle ne méritait sûrement pas un tel châtiment ! «Villalonga aurait-il tué parce que Mme Jocqueviel ne voulait plus qu'il parlât à sa fille, ce mobile de jalousie ne suffit pas à expliquer un geste si féroce ! Villalonga est un être insensé et égoïste, un bellâtre. Yvette était pour lui un beau parti qu'il a vu s'échapper. C'est alors qu'il a décidé de se venger et qu'il a conçu jusqu'au projet de suicide simulé. Il a tout exécuté avec un sang-froid sans excuse.»

En conclusion, le ministère public réclame une peine de travaux forcés à perpétuité.

M° Vincent Pourquier est mécontent : la nationalité espagnole ne doit pas constituer un élément à charge pour l'accusé! De plus, Villalonga n'était pas connu pour ses frasques avant sa liaison avec Yvette Jocqueviel qui, elle, semblait coutumière du fait. Le geste n'a pas été prémédité de longue date : c'est plus une impulsion, provoquée par la vue d'Yvette en compagnie d'un autre homme... Crime passionnel : il faut se montrer indulgent!

Villalonga a écouté attentivement le discours de son avocat et ses suppliques à la clémence l'émeuvent considérablement, à tel point qu'il fond en larmes et supplie son défenseur de cesser de parler. Cette émotion est communicative et, dans la salle d'audience, on entend pendant quelques minutes des petits sanglots étouffés et des reniflements...

Mais M° Pourquier n'a pas tout à fait fini : il achève sa plaidoirie par une péroraison dans laquelle il demande pardon à la famille de la victime, au nom de son client, et évoque la famille Villalonga accablée dans son petit village d'Espagne.

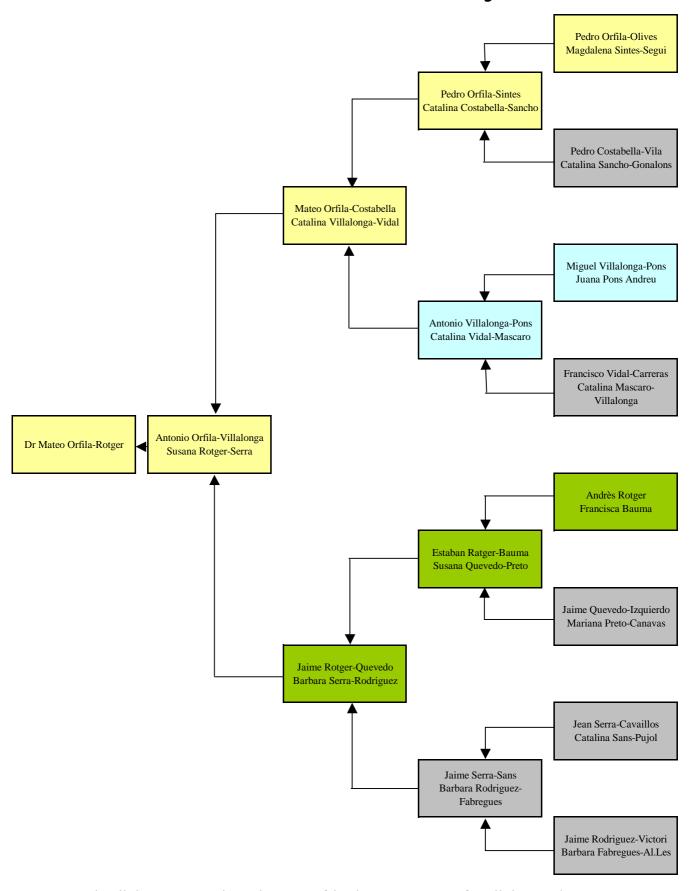
« Accusé, avez-vous quelque chose à rajouter ? demande le président Fau.

Si. Il n'y a que celui-là qui a dit la vérité, monsieur le Président! »
 Et Villalonga, qui s'était dressé pour parler, s'effondre plus qu'il ne s'assied sur son banc.

A 18 h 15, après à peine quinze minutes de délibérations, le Jury reconnaît la culpabilité de Jaime Villalonga en lui accordant des circonstances atténuantes. Après une demande d'indulgence faite par M° Pourquier auprès de la cour, le juge Fau et ses assesseurs condamnent l'accusé à une peine de dix ans de travaux forcés assortis de vingt ans d'interdiction de séjour et aux frais envers l'État.

Il serait intéressant de savoir d'où était originaire Jaime..... et ce qu'il est devenu ...

## Ascendance du Dr Matthieu Orfila-Rotger



Miguel Villalonga-Pons était le petit-fils de Jaume Serafi Villalonga de Toraixa. Le grand oncle de Pedro Orfila-Olives avait pour épouse Franceschina Villalonga-Vidal, fille de Jaume Serafi Villalonga de Toraixa

## Coordonnées des adhérents au 31/12/2007

Ν°	Nom	Prénom	Bâtiment	N° de rue	Nom de rue	C. postal	Nom de ville	Pays	N° téléphone	e-mail
1	VILLALONGA	Jean-Pierre		12 Bis	Route de Lançon	13330	Pélissanne	France	04.90.55.22.17	ipv13330@wanadoo.fr
2	THIBAULT	Monique		5	5 Grande rue	76130	Mont St Aignan	France	02.35.76.95.68	pasc.thibault@wanadoo.fr
3	VILLALONGA	Marie-Claire		4	4 Rue des vignes	60870	Rieux	France	03.44.70.23.04	luc.bourdy@cegetel.net
4	VILLALONGA	Gabriel		15	Chemin du Cousseau	64420	Nousty	France	05.59.04.68.73	gabriel.villalonga@wanadoo.fr
5	LAVOINE	Sophie		1	Rue Archimède	62100	Calais	France		
6	SIRO	Carole		17	Chemin Plaine	40800	Aire sur Adour	France	05.58.71.77.06	
7	VILLALONGA	Alain		9 bis	Rue des Vosges	25420	Voujeaucourt	France	03.81.98.53.64	Alainvillalonga@wanadoo.fr
8	VILLALONGA	Eric	Villa Matisse Appt.42	36	Av. de la République	92320	Châtillon	France	01.70.28.76.26	ericvillalonga@yahoo.fr
9	LEDRAPIER	Michelle		Chemin du bois du moulin		70230	Loulans Verchamps	France	03.84.68.69.24	
10	VILLALONGA	Robert		3	Rue Alexis Sévene	31600	Muret	France	05.61.51.56.90	
11	VILLALONGA	François-Xavier	Calle Los Chipriotas; Comuna VITACURA; CP 7925				Santiago Chile	Chili	(0056)(2) 7857205	fx.marie@vtr.net
12	VILLALONGA	Hélène		12 Bis	Route de Lançon	13330	Pélissanne	France	04.90.55.22.17	jpv13330@wanadoo.fr
13	RIVERA	Martine		16	Chemin des Caussinals	81570	Vielmur	France	05.63.74.34.74	jean.marc.martine@wanadoo.fr
14	RIVERA	Jean-Marc		16	Chemin des Caussinals	81570	Vielmur	France	05.63.74.34.74	jean.marc.martine@wanadoo.fr
15	VILLALONGA	Suzanne		3	Rue Alexis Sévene	31600	Muret	France	05.61.51.56.90	
16	THIBAULT	Pascal		5	5 Grande rue	76130	Mont St Aignan	France	02.35.76.95.68	pasc.thibault@wanadoo.fr
17	VILLALONGA	Marie-France		9 bis	Rue des Vosges	25420	Voujeaucourt	France	03.81.98.53.64	Francy.villalonga@wanadoo.fr
18	CLAPIE	Stéphanie		3	Am Berg	85055	Ingolstadt	Allemagne	00-49-841.993.97.10	yann-stef-clapie@t-online.de
19	LOCATELLI	Nicole			Rue St Martin	90600	Grandvillars	France	03.84.27.73.92	jean.locatelli6@wanadoo.fr
20	SIRO	Henri		17	Chemin Plaine	40800	Aire sur Adour	France	05.58.71.77.06	
21	DAVIOT	Chantal		4	Chemin Carreaux	31120	Roques sur Garonne	France	05.61.92.55.09	daviot.chantal@neuf.fr
22	VILLALONGA	Marie	Calle Los Chipriotas; Comuna VITACURA; CP 7925				Santiago Chile	Chili	(00562) 7857205	fx.marie@vtr.net
23	FABRES	Michèle		292	Rue du Lavandin	34070	Montpellier	France	04.67.27.90.39	tiptipo@free.fr
24	FABRES	Jean-Marc		292	Rue du Lavandin	34070	Montpellier	France	04.67.27.90.39	tiptipo@free.fr
25	VILLALONGA	Sylvère		5	Rue Suzanne Lacorre	24750	Boulazac	France	05.53.09.02.34	cs.villalonga@wanadoo.fr
26	VILLALONGA	Colette		6	Rue Suzanne Lacorre	24750	Boulazac	France	05.53.09.02.35	cs.villalonga@wanadoo.fr
27	AMARD	Anne Marie		17	Quai du Lavezon	07400	Meysse	France	04.75.52.97.80	<u>claudet.amard@free.fr</u>
28	AMARD	Claude		17	Quai du Lavezon	07401	Meysse	France	04.75.52.97.80	claudet.amard@free.fr
29	GOUDET	Monique		189	Rocade du Belvédère	83140	Six Fours les plages	France	04.94.07.69.90	mounouk@libertysurf.fr
30	GOUDET	Jean		189	Rocade du Belvédère	83140	Six Fours les plages	France	04.94.07.69.90	mounouk@libertysurf.fr
31	DANRIGAL	Nicole		17	Rue Victor Hugo	92320	Châtillon	France	01.42.53.79.65	
32	MONOT	Denyse	La Roseraie	11	Rue Paul Demange	78290	Croissy sur Seine	France	01.34.80.14.91	
33	FALCONE	Michelle		14	rue Louise Michel	91210	Vigneux sur Seine	France	01.69.42.18.54	
34	THOMAS	Serge		33	Lot. La Moustelle	13320	Bouc Bel Air	France	04.42.94.13.06	<u>Dubsan@aol.com</u>
35	SEGONZAC	Colette		9	Parc d'Elancourt	78990	Elancourt	France	08.71.18.06.46	cos951@online.fr
36	SEGONZAC	Louis-Olivier		9	Parc d'Elancourt	78990	Elancourt	France	08.71.18.06.46	cos951@online.fr
37	MONOT	Bernard		5	Rue des Tilleuls	78290	Croissy sur Seine	France	01.30.53.23.14	
38	MONOT	Caroline		5	Rue des Tilleuls	78290	Croissy sur Seine	France	01.30.53.23.14	
39	VILLALONGA	Yves		12	rue de Thiancourt	90600	Grandvillars	France	03.84.27.88.80	
40	PERROT	Maria		92	Rue de Saussaie	94320	Thiais	France	01.46.80.06.19	raperrot@wanadoo.fr
41	FABRES	Pascal		16	Rue Jean Jaures	34350	Vendres	France	06.08.68.99.17	
42	FABRES	Sabine		16	Rue Jean Jaures	34350	Vendres	France	06.08.68.99.17	